

**« Vouvray, l'Aventure  
Montagnarde »**

**11/14 ans**

**14 jours**



Ce document présente les grandes lignes du séjour.  
Les informations précises sur les lieux et horaires de départ ainsi que les différents contacts et codes seront communiqués aux personnes inscrites au séjour.  
Ces informations seront envoyées par mail ou par courrier courant juin.

**Aroéven Bretagne**

5, Square de la Rance 35000 RENNES  
Tél. 02 99 63 15 77 Fax. 02 99 38 63 46  
Courriel : [aroeven.bretagne@aroeven.fr](mailto:aroeven.bretagne@aroeven.fr)  
[www.aroeven-bretagne.fr](http://www.aroeven-bretagne.fr)

**Les séjours organisés par l'Aroéven ne peuvent être assimilés à des stages intensifs. Ce sont d'abord des vacances... et des intentions pédagogiques !**

Conformes au projet de notre association, ces séjours participent au développement des jeunes à travers une volonté éducative présente en permanence (des visites à la vaisselle, des jeux aux tâches ménagères, des soirées aux baignades...)

Les animations sportives proposées permettent aux jeunes de découvrir de nouvelles activités et de développer leur esprit d'équipe, l'entraide, la connaissance de soi et de ses limites. Dans un cadre de découverte, nous privilégions l'initiation. Ainsi, ces activités sont ouvertes à tous.

De plus, la découverte culturelle est considérée comme un apport d'une richesse inestimable. Rencontrer les populations, connaître le patrimoine culturel et l'histoire d'un pays ou d'une région, découvrir des rythmes de vie différents, autant d'activités qui permettent de poser un autre regard sur le monde.

Au-delà de la découverte culturelle et sportive, il s'agit également de connaître la vie en collectivité de manière différente. La vie de tous les jours est totalement chamboulée ! Les jeunes apprendront à être plus autonomes dans la gestion de leur quotidien.

## LE SEJOUR

### *La destination*

Séjour rayonnant autour de Vouvray, petit village de montagne situé dans l'Ain près de la Haute-Savoie à 40 km d'Annecy et à 100 km du Mont Blanc (Chamonix). Le point de départ idéal pour profiter des attraits de la montagne !

### *Les activités*

Ce séjour sera fort en émotions ! Entre canoë-kayak, escalade (via ferrata), canyoning, rafting, et randonnée avec nuit en refuge, beaucoup d'aventures attendent ces montagnards en herbe !

Après autant d'effort, le repos est de mise. Des visites (Annecy, Chamonix) et des baignades en piscine ou en lac sont au programme. Le tout saupoudré de grands jeux, de veillées, de baby foot, de volley, de billard et de jeux de société, ce séjour promet d'être détonnant !

Un programme **prévisionnel** a été établi par l'équipe du séjour. Selon les demandes des jeunes, le programme peut évoluer. Des moments encadrés par l'équipe d'animation seront prévus pour que les jeunes puissent exprimer leurs envies, leurs idées, leurs craintes, ce qu'ils aiment ou n'aiment pas... afin que tout le monde puisse passer de bonnes vacances.

Dans un cadre balisé, encadré et surveillé par l'équipe d'animation, les jeunes auront des quartiers libres qui leurs permettront une plus grande autonomie.

### *L'hébergement*

Le logement sera la plupart du temps en chalet (6/7 places). Une nuit en camping et une nuit en refuge dans le parc régional du Haut Jura est prévue. Un cuisinier professionnel nous accompagnera pendant tout le séjour, ce qui ne nous empêchera pas de découvrir les talents culinaires de chacun lors des sessions d'autogestion en petits groupes.

### *Le principe d'autogestion, qu'est-ce que c'est ?*

La mise en place de l'autogestion en centre de vacances s'inscrit dans une démarche progressive pour former les jeunes à être autonomes. C'est une forme de liberté qui engage l'adolescent à prendre des responsabilités et des initiatives. L'équipe d'animation est préparée à ce type de fonctionnement afin d'assurer un suivi quotidien auprès de chaque adolescent.

L'autogestion est divisée en quatre champs : alimentaire, budgétaire, sanitaire et loisirs.

L'autogestion alimentaire est la réalité quotidienne de notre société : la vaisselle, les courses, l'équilibre des menus,... Autant de tâches de la vie de tous les jours qui prennent un autre visage lors de séjours itinérants ! Quand cela sera possible, les jeunes divisés en petits groupes se verront confier une somme d'argent dédiée à leur alimentation. Ils seront amenés à prévoir leurs journées et à s'organiser au sein du groupe.

Les groupes seront constitués en fonction des affinités entre les jeunes. Pour chaque groupe, il y aura un animateur référent. L'équipe d'animation sera présente pour les aider. Elle sera attentive aux capacités des jeunes dans chaque groupe.

## LE GROUPE

Chaque groupe accueille **40 à 45 jeunes** de 11/14 ans, issus de toute la Bretagne. Ils sont encadrés par **un(e) directeur-trice** et **6 animatrices et animateurs** diplômés ou en cours de formation. Le chauffeur de car participera à ce périple.

Le groupe fonctionnera autant que possible en 2 tranches d'âges, 11/12 ans et 13/14 ans.

## QUELQUES REGLES DE VIE

Un séjour collectif suppose un certain nombre de règles à respecter. Nous pouvons déjà affirmer que :

- L'usage du tabac est interdit.
- La consommation d'alcool est strictement interdite
- La consommation de drogue est strictement interdite

*En cas de comportement déviant, de violence, de mise en danger, de vol, de non-respect des règles notamment celles citées ci-dessus, les familles seront prévenues, des sanctions seront prises pouvant aller jusqu'au renvoi du jeune concerné aux frais de la famille.*

## LE TRANSPORT

Le voyage se fera en autocar « **grand tourisme** ». Le voyage sera de jour à l'aller et de nuit au retour.

### *Les convois*

Pour ce séjour, des départs et des retours sont possibles de : SAINT-BRIEUC, RENNES, LAVAL, LE MANS.

Les jeunes sont attendus au lieu indiqué sur le bulletin d'inscription. Aucune modification n'est possible sans en avoir préalablement informé l'Aroéven. Les places dans les véhicules de convoi peuvent être limitées.

## INFORMATIONS ASSURANCES

### **ASSURANCES DES PERSONNES ET DES BIENS**

Le séjour et les participants sont assurés par la MAIF (N° de contrat 090 12 19 D) au titre des dommages corporels, de la responsabilité civile, des dommages aux biens ainsi qu'à Inter Mutuelle Assistance en cas de rapatriement.

### **ASSURANCE ANNULATION – VOYAGES**

Si vous avez souscrit une assurance annulation lors de l'inscription, les conditions d'octroi de la garantie sont disponibles sur notre site [www.aroeven-bretagne.fr](http://www.aroeven-bretagne.fr) (coin des parents) ou sur simple appel téléphonique.

## **IMPORTANT**

- **Documents nécessaires au départ :**

- ☞ Fiche sanitaire de renseignements remplie et signée
- ☞ Fiche de liaison jeune/équipe
- ☞ Certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités proposées
- ☞ Attestation de capacité à la pratique des activités nautiques et aquatiques
- ☞ Autorisation de droit à l'image

## **LES NOUVELLES DU SEJOUR**

### **Facebook**



L'équipe du séjour ouvrira un groupe « facebook » (groupe « fermé », uniquement accessible aux personnes qui auront préalablement communiqué leur adresse mail en amont))

L'équipe donnera des nouvelles régulières via ce réseau social. Les informations de connexion vous seront communiquées quelques jours avant le séjour.

**Seules les photos des enfants pour lesquels l'Aroéven a reçu l'autorisation de droit à l'image pourront être diffusées sur ces blogs.**

### **En cas d'urgence**

Veillez contacter l'Aroéven, au 02.99.63.15.77. La permanence sera en mesure de joindre le groupe.

## **L'ARGENT DE POCHE**

Il n'est pas souhaitable de prévoir une somme d'argent trop importante pour ce séjour où tous les loisirs sont pris en charge par le centre. Une somme comprise entre 30 et 45 euros nous semble suffisante.

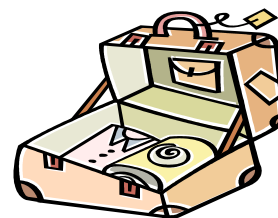
## **DROIT A L'IMAGE**

L'autorisation de la famille ou du responsable légal est nécessaire pour pouvoir prendre un enfant en photo au cours du séjour.

Pour information, ces photos permettent aux équipes d'alimenter les blogs au cours du séjour pour donner quelques nouvelles. Elles peuvent ensuite être récupérées afin d'être utilisées pour les supports de communication de l'Aroéven et par extension de la Fédération des Aroéven (brochures, site internet, expositions, ...)

Nous excluons bien évidemment toute photo qui ne serait pas appropriée pour une communication grand public. Il convient donc de bien remplir et retourner le document d'autorisation de droit à l'image joint au dossier administratif.

## TROUSSEAU VOUVRAY



Ce trousseau est destiné à faciliter la préparation des bagages. De manière générale, **il vaut mieux privilégier les sacs de voyage ou les sacs à dos aux valises**. Le sac n'est cependant pas obligatoire pour ce séjour. Prévoir un petit sac à dos supplémentaire pour les affaires personnelles et les petites excursions.

Pour tous les séjours, il conviendra d'adapter la tenue vestimentaire aux activités prévues ainsi qu'au voyage en groupe.

	Nombre conseillé		Nombre conseillé
Chemises, tee-shirts, polos	8	Crème solaire	1
Pull chaud	1	Chapeau, casquette	1
Sweat	1 ou 2	Lunettes de soleil	1 paire
Survêtement	1		
Pantalons	2		
Pantacourts, shorts, jupes, robes...	3		
Vêtement de nuit	1 ou 2	<b>MATERIEL</b>	
Vêtement de pluie	1	Duvet - <b>indispensable</b>	1
Maillot de bain	1 ou 2	Coussin ou oreiller (facultatif - selon les habitudes)	1
Slips, culottes ou caleçons	8	Drap housse - <b>indispensable</b>	1
Chaussettes	8 paires	Lampe de poche	1
Serviettes de toilette	2	Gourde	1
Serviette de bain	1		
Gants de toilette	2		
Nécessaire de toilette complet	1	Lessive	1 tube
Chaussures de sport ou de marche	1 paire		
Tongues ou claquettes	1 paire		
Chaussures usées pour activités nautiques	1 paire		

De façon générale, ne pas emporter de vêtements et d'objets de trop grande valeur (portable, MP4, montre de marque...) qui attirent la convoitise et ne sont pas du tout indispensables lors d'un tel séjour !!!

**L'Aroéven décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'objets personnels durant le séjour.**

### Conseils complémentaires :

- Il n'est pas nécessaire d'investir dans du matériel neuf et/ou de grande qualité. Pensez au **prêt ou à l'occasion** ! Des vêtements ou du matériel sont régulièrement perdus ou oubliés pendant les séjours.
- Les jeunes auront l'occasion de faire régulièrement **des lessives**. Le matériel (bassines, brosses, fil, épingles) sera mis à leur disposition.
- Dans l'idéal, pensez à marquer les vêtements et objets pour faciliter la recherche du propriétaire par nos équipes !
- Des **lingettes ou solutions hydro-alcoolique** peuvent parfois être utiles (notamment pendant des excursions ...)